



ASSOCIATION BABY NOVARS

PROJETS SOCIAL – EDUCATIF – PEDAGOGIQUE

Version mars 2019

 **Il était une fois**
2 impasse des Pontils
31500 TOULOUSE
05.62.30.88.24

 **Les enfants sages**
211 Av. de Castres
31500 TOULOUSE
05.61.34.27.14

 **Comme une image**
229 Av. Jean Rieux
31500 TOULOUSE
05.61.80.41.68

 **Sur la petite planète**
20 impasse Couzinet
31500 TOULOUSE
05.62.57.92.06



PROJET SOCIAL

I.	L'ACCUEIL.....	4
1.	L'accueil régulier.....	5
2.	L'accueil occasionnel.....	5
3.	L'accueil d'urgence.....	5
4.	L'accueil d'enfants différents.....	5
II.	PARTENARIAT	7
1.	Partenariat avec le Foyer Dumay.....	7
2.	Autres partenariats	7
III.	ATTRIBUTION DES PLACES.....	7
IV.	PLACES RESERVEES.....	8
V.	SOUTIEN A LA PARENTALITE	8

ECOLO CRECHE LABEL VIE

PROJET EDUCATIF

VI.	L'ACCUEIL	10
1.	L'adaptation	10
2.	La séparation.....	11
VII.	LA SECURITE PHYSIQUE DE L'ENFANT	11
1.	Les moyens humains.....	12
2.	Les moyens matériels.....	12
VIII.	LA SECURITE AFFECTIVE.....	13
1.	Repères spatio temporels	13
2.	Repères humains.....	14
3.	L'objet transitionnel ou doudou	16
4.	Le portage	17
5.	L'observation	18
6.	Les limites.....	18
IX.	LES REPAS.....	19
X.	L'AUTONOMIE.....	20

PROJET PEDAGOGIQUE

XI.	LA SOCIALISATION.....	21
1.	Eveil et jeux	21
2.	Eveil sonore.....	24



3.	Atelier contes	25
4.	Communication gestuelle associée a la parole : signes de main.....	25
5.	L'atelier terre.....	26
6.	Les sorties	26
XII.	L'AUTONOMIE	27
1.	Le développement psychomoteur	27
2.	La liberté motrice	27
3.	Le repas	28
4.	La propreté	28
XIII.	NOTRE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL	29
1.	Les transmissions	29
2.	L'observation	29
3.	L'individualité de l'enfant.....	30
XIV.	EVALUATION DE NOS PRATIQUES PROFESSIONNELLES	30



PROJET SOCIAL

I. L'ACCUEIL

L'association BABY NOVARS a pour but d'accueillir de jeunes enfants avant leur passage à l'école maternelle.

Le projet s'appuie sur la volonté municipale et institutionnelle de créer de nouvelles places. Il répond aux ambitions de BABY NOVARS et les équipes travaillent en coordination sous l'impulsion de la directrice et du bureau qui gère l'association.

Les quatre structures sont situées à cinq minutes les unes des autres dans le quartier Côte Pavée formant un losange, entre l'avenue de Castres, l'avenue Jean Rieux, l'impasse des Pontils et l'impasse Couzinet.

Le quartier est doté d'une population jeune et active, le pourcentage de jeunes est le plus élevé de Toulouse. Les catégories socio-professionnelles sont représentées majoritairement par des professions intermédiaires, des cadres et professions intellectuelles supérieures et d'employés. Les ouvriers et artisans sont minoritaires.

D'autre part, l'association Baby Novars entretient de bonnes relations avec tous ses partenaires sociaux et en reçoit le meilleur soutien : CAF, Maison des solidarités, PMI, Mairie de Toulouse.

Régulièrement, les équipes se réunissent afin de faire évoluer leur projet pédagogique. Des sorties éducatives et des festivités annuelles sont organisées en commun avec les enfants des structures.

L'association emploie actuellement environ 80 personnes et l'accueil des enfants est confié à un personnel qualifié, composé de puéricultrices, d'éducateurs de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, de personnes titulaires du CAP Petite Enfance. Des personnes en contrat aidé augmentent les effectifs et bénéficient toutes d'une formation petite enfance.

La surveillance médicale est assurée par un pédiatre.

Les établissements d'accueil de jeunes enfants, gérés par l'association BABY NOVARS, assurent pendant la journée un accueil collectif, régulier et occasionnel d'enfants durant les périodes d'activités de leurs parents afin de leur permettre de concilier leur vie professionnelle et familiale.

Ces établissements fonctionnent conformément :

- Aux dispositions du Décret N°2010.613 du 7 juin 2010, relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.
- Aux instructions en vigueur de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, toute modification étant applicable.
- Aux obligations de la loi du 11.02.2005
- Aux dispositions du règlement intérieur ci-après.



Le contrat d'accueil est envisagé pour chaque enfant en fonction des besoins de chaque famille. Trois types de contrat personnalisés sont prévus.

1. L'accueil régulier

Il concerne l'accueil des enfants de 0 à 4 ans, sans condition d'activité professionnelle pour les deux parents (principe de la PSU).

Un contrat est signé avec chaque famille et détermine un planning horaire fixe qui conditionne la participation familiale aux frais de garde. Toute extension exceptionnelle du temps d'accueil sera facturée.

Dans la mesure de leurs possibilités, les familles avertissent la directrice des éventuelles absences programmées.

2. L'accueil occasionnel

Il concerne les familles qui n'ont pas un besoin de garde régulier mais souhaitent une pré-socialisation de leur enfant.

Dans un premier temps, les places d'accueil occasionnel sont limitées à la demande exprimée des familles.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- Lors d'une absence, maladie, vacances,... la directrice contacte les parents pour leur proposer des heures d'accueil. La réservation de ces places sera effective au plus tôt une semaine à l'avance.
- Les plages horaires laissées libres par les enfants accueillis régulièrement peuvent être proposées soit en supplément pour des enfants accueillis à temps partiel, soit à des enfants extérieurs inscrits sur une liste. La directrice contacte de manière alternative les familles pour répondre au mieux aux besoins de chaque famille.

3. L'accueil d'urgence

Nous ne pouvons anticiper l'urgence mais en fonction des situations, l'équipe réfléchit pour trouver une solution adaptée. Le travail en collaboration avec les institutions (PMI...), guide notre démarche.

Nous accordons une attention particulière à certaines situations (formation, séparation, familles mono parentales, décès, maladie...).

4. L'accueil d'enfants différents

Face au nombre croissant d'enfants en difficulté au sein des structures petite enfance, leur accueil devient une priorité à travailler en équipe.

Notre rôle est important dans l'intégration sociale des enfants handicapés et/ou atteints de maladies chroniques et des enfants issus de familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie, de travail ou de leurs revenus.

Nous, professionnels de la petite enfance devons repenser nos pratiques pour répondre aux besoins de ces familles en difficulté.

L'intégration des enfants différents dans la crèche peut conditionner non seulement la socialisation de l'enfant mais aussi l'équilibre parental. En accueillant l'enfant déficient, la crèche évite que l'exclusion sociale ne s'ajoute au handicap et à la maladie.

C'est une dynamique d'accueil qui permet de favoriser et de réussir l'entrée de l'enfant et de sa famille au sein de la structure.



Rencontrer la famille, travailler avec elle, c'est prendre en considération sa douleur.

L'accueil est un moment primordial où naît une relation de confiance. Accompagnement et écoute sont nécessaires pour aider la famille à se déculpabiliser, à comprendre la déficience et ses incidences sur le développement de l'enfant, à accepter le handicap, à trouver des activités adaptées, à établir un projet de vie. Comme toute autre famille, il faut considérer son histoire, sa culture, ses peurs, ses attentes...

Un enfant déficient peut avoir un rythme lent d'acquisition et une « manière à lui » de faire les choses, se déplacer, manger,...et nous savons qu'un éveil précoce est important pour lui. Il s'agit donc d'adapter les activités proposées à l'ensemble du groupe, à ses besoins, à ses possibilités, de prendre davantage de temps pour les lui expliquer, verbaliser pour l'accompagner dans sa découverte et surtout de faire preuve de compréhension pour ne pas le mettre en situation d'échec.

Observer cet enfant c'est connaître ses besoins, ses centres d'intérêts, ses potentialités, ses difficultés pour pouvoir lui offrir un environnement suffisamment sécurisant.

Travailler dans cette perspective d'accueil demande à l'équipe une dynamique commune.

L'accueil d'enfants déficients en crèche n'est pas une prise en charge similaire à celle des établissements spécialisés. L'objectif n'est ni de soigner, ni de réparer mais d'offrir une expérience de vie collective.

Le rôle de l'équipe est important dans l'acceptation de l'enfant par ses petits compagnons : il est essentiel d'expliquer les difficultés du petit camarade. Les expériences relatant cette rencontre sont positives et enrichissantes pour tout le monde : entraide et attention apparaissent naturellement chez les enfants du groupe.

Les professionnels de la structure d'accueil ont aussi à gérer la réaction des autres parents; l'échange, la discussion s'avèrent indispensables pour accompagner les parents dans cette voie.

Pour accueillir cet enfant, il sera mis en place :

- Un protocole individualisé négocié avec la famille et les institutions (PMI, Camsp,...), ou les autres professionnels (pédiatre, spécialistes, psychomotriciens,...) devant intervenir auprès de l'enfant.
- Une organisation du travail mettant en adéquation les ressources humaines et les besoins de l'enfant.
- Un plan de formation pour accompagner l'équipe dans cette nouvelle démarche.
- Un lieu d'échange pour les parents et les professionnels.
- Un budget prévisionnel adapté à la prise en charge de l'enfant (moyens humains et matériels).
- Des réunions de concertation et d'évaluation avec les intervenants.



II. PARTENARIAT

1. Partenariat avec le Foyer Dumay

Dans chaque structure de l'association, une place est réservée pendant la période de préinscription pour une famille du foyer. Nous ne souhaitons pas reproduire la vie du foyer dans les crèches, c'est pour cela que nous n'accueillerons qu'un seul enfant par établissement. Le soutien à la parentalité est réalisé dans la plus grande discrétion afin de ne pas stigmatiser l'enfant et sa famille.

Des réunions d'échanges avec la puéricultrice et les travailleurs sociaux du foyer permettent de comprendre la problématique des familles et d'ajuster notre pratique.

2. Autres partenariats

Les enfants sont régulièrement utilisateurs des équipements proximaux tels que les bibliothèques de la Côte Pavée et la médiathèque Cabanis, les salles Achiary, Corraze et Limayrac pour des rencontres avec les familles.

Un créneau d'utilisation de la pataugeoire de la piscine Bellevue est prévu tous les jeudis.

Les familles participent bénévolement aux sorties proposées (1 adulte pour 2 enfants).

III. ATTRIBUTION DES PLACES

Les inscriptions sont effectuées du 1er au 30 avril de chaque année, aucune inscription ne sera prise en compte en dehors de cette période.

Les rendez-vous de pré-inscriptions se prennent en ligne sur le site de Baby Novars (<http://babynovars.fr>).

Lors de la pré-inscription, le premier contact avec les familles est indispensable pour apprécier les différents critères d'attribution de place et des valeurs du projet associatif.

Les directrices des crèches se réunissent pour déterminer l'attribution des places dans les différentes structures de l'association.

Afin d'assurer une hétérogénéité de la population accueillie, les conditions d'attribution des places sont examinées en fonction des situations spécifiques repérées, du nombre d'agrément des structures, de la constitution des groupes d'âges.

- Couple dont les deux parents travaillent
- Couple dont un seul membre travaille
- Couple dont les deux membres ne travaillent pas
- Famille monoparentale qui travaille
- Famille monoparentale qui ne travaille pas
- Situation d'urgence (décès d'un parent, maladie d'un parent, nécessité de protection, rupture du mode de garde...)
- Parent mineur
- Handicap, maladie chronique
- Naissances multiples
- Fratrie à accueillir simultanément
- Enfant adopté, famille nombreuse



IV. PLACES RESERVEES

Des entreprises peuvent réserver des places pour des enfants toulousains dans les 3 crèches non logées moyennant un financement défini contractuellement.

V. SOUTIEN A LA PARENTALITE

L'association propose des rencontres régulières autour :

- D'ateliers chants parents/enfants/professionnelles
- D'ateliers autour du livre
- Des « café des parents » : les familles se retrouvent autour d'un petit-déjeuner pour échanger sur leurs rôles de parents dans le but de créer du lien.
- D'ateliers massage : organisés par des auxiliaires de puériculture pour les parents et leur jeune bébé.
- Goûter de Noël : grands et familles sont invités dans une salle municipale pour un spectacle monté par les professionnels suivi d'un goûter partagé.
- Kermesse : tous les enfants et les familles sont conviés autour d'un pique-nique partagé et de stands adaptés aux jeunes enfants.
- Sortie pédagogique de fin de cycle à la ferme avec participation des parents.
- Page facebook ouverte pour communiquer avec les familles : annonces d'évènements particuliers, semaines à thème, sorties, menus exceptionnels,...
- Site Baby Novars : présentation de l'association, informations diverses, photos, films.



ECOLO CRECHE LABEL VIE

L'association Baby Novars est engagée dans une démarche écoresponsable accompagnée par le réseau national Ecolo crèche label vie.

Cette démarche s'inscrit dans un objectif de développement durable en intégrant de nouvelles habitudes et pratiques dans une perspective d'amélioration continue.

Elle a pour but de réduire les impacts sur l'environnement et d'améliorer la qualité de vie dans nos crèches.

C'est un engagement collectif dans un projet innovant et fédérateur qui implique les équipes, les enfants, les parents.

Les objectifs :

- Réduire les impacts sur l'environnement et améliorer la qualité de vie dans les lieux d'éveil.
- Impliquer les équipes et les parents dans une démarche d'engagement vers le développement durable.
- Permettre la mise en place de nouvelles habitudes de consommation et de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement.
- Aborder tous les thèmes avec une vision globale de gestion des déchets, des activités, de l'alimentation, du bâtiment, des énergies, de l'eau, de l'entretien et de l'hygiène,...

La démarche Ecolo crèche est un système de management qualité environnementale qui peut aboutir à une labellisation.



PROJET EDUCATIF

VI. L'ACCUEIL

L'environnement général et la présence de l'adulte doivent assurer à l'enfant une réelle sécurité affective qui le mette en confiance.

Accueillir un enfant c'est :

- garantir un accueil qui réponde à ses besoins
- le rassurer
- le nommer
- le prendre dans ses bras
- lui donner des repères

Lorsque l'enfant est rassuré, il peut dépasser ses peurs et ses angoisses.

1. L'adaptation

L'adaptation est la période de la rencontre ou plutôt des rencontres.

Rencontre avec une famille qui arrive avec son enfant mais aussi avec ses inquiétudes, sa culture, son histoire.

Rencontre avec un enfant qui ne sait pas encore dans quelle aventure il est propulsé mais qui est là, tous les sens en éveil. Rencontre avec des professionnels pris dans une institution et sa dynamique de travail qui se doivent d'être disponibles et rassurants. Ces premiers contacts sont importants pour inviter la famille, la mère, le père, l'enfant, à la relation de confiance élément déterminant qui facilitera la suite de l'accueil.

Lors de l'adaptation, il nous semble indispensable de faire visiter la structure de présenter l'équipe éducative. Il est aussi souhaitable que les parents connaissent les informations de l'institution, les règles de vie, le règlement, les projets pour une meilleure intégration.

Il est important d'avoir à l'esprit que ces moments ne sont pas seulement un changement d'environnement pour le tout petit mais surtout une séparation des parents et de l'enfant.

C'est pourquoi du temps est donné à chacun pour bien vivre cette séparation.

L'observation, l'écoute et le dialogue ont une grande part dans ces premiers moments délicats et décisifs de l'entrée d'un enfant à la crèche.

Il nous paraît essentiel que l'enfant puisse créer un lien avec ses référents, c'est un lien de sécurité à partir duquel l'enfant explore son environnement et vers lequel il se tourne pour se reconforter.

Pour bien se séparer l'enfant a besoin de:

- Repères affectifs et sensoriels (référent, doudou)
- Repères spatiaux (aménagement de l'espace)
- Repères temporels (rythme de la journée)

Nous élaborons donc avec le parent un processus d'adaptation personnalisé et progressif qui lui convient. Le temps de l'adaptation est variable, une à deux semaines selon les besoins de chaque enfant.

Le premier jour est une prise de connaissance pour l'enfant et sa famille avec la personne référente, l'équipe éducative et l'environnement.



A partir du deuxième jour le parent est invité à laisser son enfant à la crèche avec son référent et l'équipe éducative pour une séparation de une à deux heures.

Le troisième jour, nous invitons l'enfant à rester une matinée.

Le quatrième jour nous proposons à l'enfant de se joindre à nous pour une matinée et un repas ; ce qui nous permet de terminer la semaine par une petite journée.

Si une deuxième semaine d'adaptation est prévue, nous établirons un planning de petites journées en fonction du référent.

Lors de cette période, le « doudou » ou objet transitionnel assurera le lien entre la maison et la crèche.

L'adaptation doit permettre à chaque famille en fonction de ses attentes, de ses difficultés et de ses besoins d'atteindre l'objectif visé : rendre confiants les parents et l'enfant dans cette première étape de la vie sociale.

Avant l'entrée définitive à la crèche, l'enfant accompagné de ses parents passera une visite médicale obligatoire avec notre pédiatre. L'objectif de cette visite est de connaître l'histoire du bébé et vérifier qu'il n'y a pas pour lui de contre-indication à la vie en collectivité.

2. La séparation

La période d'adaptation est d'abord une période de séparation. Période au cours de laquelle chacun est aux prises avec du nouveau, de l'inconnu, du manque et doit composer avec. Pleurer pour dire qu'on est triste de voir partir papa ou maman, qu'on est en colère, qu'on n'a pas envie de rester là, c'est normal et légitime.

La séparation et l'angoisse de séparation font partie du développement de l'enfant. Il est écrit : « Pour grandir il faut se séparer ».

Cette séparation a lieu le matin et se renouvelle le soir, dans l'autre sens.

Nous verbalisons ce temps d'accueil, il est important que le parent prenne le temps de parler avec la personne à qui il va confier son enfant. Le temps de la séparation se fait en fonction du comportement de l'enfant, mais plus elle sera longue, plus ce sera difficile pour lui.

Au moment de la séparation, la confiance est un élément décisif. C'est un sentiment qui demande du temps, des échanges, du dialogue. L'enfant a besoin de se séparer sans se perdre aussi lors de ce temps de séparation, la mise en place de rituels et de repères est rassurante.

De son côté, le parent doit pouvoir expliquer à son enfant la nécessité d'aller à son travail, de le laisser à la crèche mais qu'ils se retrouveront ce soir.

Le doudou (si l'enfant en possède un) peut aider dans la séparation avec les parents, c'est le refuge préférentiel pour soulager le bébé. En le calmant ; il rassure aussi le parent ; le lien n'est pas rompu.

VII. LA SECURITE PHYSIQUE DE L'ENFANT

G.DUCLOS (psychoéducateur canadien), décrit la sécurité physique comme une sécurité « exogène » ou sécurité extérieure.

La sécurité physique de l'enfant est garantie par les professionnels l'accueillant quotidiennement qui doivent faire preuve d'une vigilance de chaque instant, continue et soutenue et par le matériel constituant son environnement.

L'enfant sécurisé physiquement, sera plus à même d'aller à la rencontre du monde qui l'entoure. Quand ce dernier se rend compte que l'on accorde de l'importance à ce qu'il ne lui arrive rien, il sent que l'on accorde aussi de l'importance à sa valeur personnelle, ce qui favorise le développement de son estime personnelle. C'est pourquoi différents moyens humains et matériels sont mis en place au quotidien pour garantir la sécurité physique des enfants accueillis au sein de l'association Baby Novars.



1. Les moyens humains

- Le taux d'encadrement est **au minimum** de :
 - o Dans les pièces de vie et dans le jardin : 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 professionnel pour 8 enfants qui marchent.
 - o Lors des sorties à l'extérieur de la crèche : 1 adulte pour 2 enfants dont 1 professionnel pour 8 enfants.
- Les professionnels font preuve d'une vigilance continue et soutenue à chaque instant. Ils doivent être attentifs à tous les gestes agressifs entre enfants : morsures, griffures, coups, cheveux tirés, et c... Les transmissions écrites et orales à la puéricultrice et aux parents devront être très précises : date, heure, lieu, témoins, description de l'accident.
- Les professionnels accompagnent et maintiennent toujours les enfants lorsqu'ils sont installés sur les tables à langer ou sur les plans hauts.
- Les professionnels remontent systématiquement les barrières des lits à barreaux et couchent les enfants sur le dos.
- Les enfants ne sont jamais laissés seuls dans les pièces de vie.
- Les professionnels veillent à sécuriser l'espace jardin en s'y plaçant de façon judicieuse (vue de l'ensemble de l'espace, sécurisation des toboggans, balançoires...).
- Une puéricultrice de l'association est toujours joignable durant les horaires d'ouverture de l'association et doit systématiquement être prévenue de tous les accidents ou incidents mêmes mineurs.
- Le pédiatre attaché à l'association met en place les protocoles médicaux pour permettre aux professionnels de réagir de façon adaptée.
- La mise en place de protocole d'accueil individualisé permet de garantir la sécurité physique des enfants porteurs d'allergies alimentaires et d'autres pathologies.
- Aucun médicament n'est administré à la crèche sans ordonnance.
- Le personnel de l'association est régulièrement formé et informé par rapport aux consignes d'évacuation incendie, à la 'bobologie' et aux gestes d'urgence.
- La prise de températures des aliments livrés par le traiteur est réalisée à de multiples reprises : livraison, remise en température, service aux enfants.
- Les enfants ne peuvent repartir de la crèche qu'accompagnés de leurs parents ou d'une personne indiquée sur le document 'engagement et autorisation' si les parents ont prévenu les professionnels dans la journée.

2. Les moyens matériels

- Les locaux existants sont pensés et aménagés pour accueillir les enfants et leurs familles.
- Les jeux mis à disposition des enfants sont adaptés à leur développement psychomoteur.
- Le mobilier est adapté à l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 3 ans.
- Les locaux, les meubles et les jeux sont entretenus quotidiennement avec des produits d'entretien spécifiques.
- Les produits d'entretien ne sont pas laissés à portée de main des enfants.
- Les barrettes et bijoux sont interdits à la crèche afin d'éviter toute ingestion.
- Les interphones garantissent l'accès aux crèches.



- Les numéros d'urgence (samu 15, pompiers 18, enfance en danger 119, P.M.I, pédiatre, puéricultrices....) et les consignes d'évacuation sont affichés dans les locaux.
- Les portes, portillons doivent restés fermés et vérifiés lors des sorties dans les espaces extérieurs.

VIII. LA SECURITE AFFECTIVE

1. Repères spatio temporels

Pour être en confiance, en sécurité, l'enfant a besoin de savoir et d'être sûr de ce qui va se passer pour lui. Il a besoin de repères dans le temps et dans l'espace.

Les locaux sont adaptés aux cinq pôles d'intérêts des enfants : activités, repas, sommeil, changes, accueil.

Les repères dans le temps,

Les jeunes enfants ont besoin que le déroulement des journées soit régulier, que les événements s'enchaînent d'une façon stable. Cela leur permet :

- de se situer dans le temps,
- d'apprendre à attendre,
- de faire face à la frustration.

Description d'une journée type à la crèche tout en sachant qu'aucune journée ne se ressemble dans la mesure où les possibilités d'action sont larges et variées ;

La crèche ouvre ses portes à 7h30 pour les fermer à 19h.

Au niveau de l'accueil des enfants, les arrivées sont échelonnées. Il n'y a pas d'heure fixée sauf pendant le temps repas. Pour le bien-être de l'enfant, il est conseillé qu'il soit présent sur tous les moments forts de la journée (activités du matin, repas,...).

Puis, des petits ateliers sont proposés aux différents groupes d'enfants. Au cours de ses activités, les différents espaces de la crèche sont exploités. Avant le repas, les enfants jouent en jeux libres dans le jardin lorsque le temps le permet.

A partir de 11h, après un passage aux toilettes et un lavage des mains les enfants (les grands et les moyens) s'installent à table par petits groupes, ce qui facilite les échanges entre l'adulte et l'enfant. Quant aux bébés ils prennent leur repas en fonction de leurs besoins.

Vers 12h30 /13h, il est temps de se préparer pour la sieste : utilisation de la salle de bain par petit groupe (soins d'hygiène et de confort).

Au moment de la sieste, l'enfant accompagné de son référent rejoint le dortoir. Quelques rituels sont aussi instaurés : aller chercher son doudou, sa sucette, écoute d'une musique douce pendant la durée de l'endormissement, présence de l'adulte pour sécuriser ceux qui en ont besoin. La durée de la sieste est variable selon les enfants. Certains enfants dorment plus longtemps, le temps de sommeil est respecté, nous ne réveillons pas les enfants. A l'inverse, certains s'éveillent assez vite, sont levés, habillés et vont jouer dans une salle de jeux. Au levé de sieste, le change se fait de manière échelonnée.

Vers 15h30/16h, c'est l'heure du goûter puis des jeux libres, intérieurs ou extérieurs, en petits groupes, sont alors proposés.



Les repères dans l'espace

L'enfant a besoin de pouvoir trouver des repères dans l'espace.

- Des espaces personnels lui assurent sa place dans le groupe :
 - o son casier où ranger ses affaires,
 - o son lit toujours à la même place,
 - o le tiroir à doudou où il peut déposer et retrouver son objet favori.
- Des espaces avec des fonctions définies qu'il connaît et qu'il retrouve régulièrement :
 - o l'espace d'accueil est avant tout un lieu de vie où s'expriment relation affective, relation des enfants entre eux, avec les adultes et relation à l'environnement.
 - o l'espace jeux où ils sont accompagnés par leur parent où ils pourront trouver des jouets et des objets mis à leur disposition.
 - o la fenêtre par laquelle l'enfant regarde son parent partir le matin pour un au revoir et par laquelle on le guette parfois.
 - o le coin repas
 - o la table de change et les wc

Ces repères connus de l'enfant lui permettent d'être actif et autonome. Plus la relation se joue dans l'espace approprié plus elle est positive.

Les sens : C'est à travers ses sens que l'enfant appréhende le monde : toucher, sentir, voir, entendre puis parler ; l'espace est ainsi un langage pour l'enfant avec action et réaction. C'est par excellence le moyen de communication du tout petit qui ne maîtrise pas encore son corps ni la parole, d'où l'importance des formes, couleurs sons, matériaux...

La psychomotricité : C'est dans ses mouvements que l'enfant forme sa personnalité et que son psychisme se développe. C'est ainsi qu'il apprend à gérer une distance, une hauteur, à franchir un obstacle, reconnaître un danger. C'est ainsi qu'il acquiert la maîtrise de son corps et de l'espace.

La symbolique : c'est le domaine de l'imaginaire ; imitation puis appropriation de ce qui entoure l'enfant.

Le relationnel : l'espace permet toutes sortes de relation avec les autres : se cacher ou être vu, être ensemble ou séparé ; c'est le dialogue de l'interactivité des enfants entre eux, la relation aux adultes.

L'espace permet aussi l'apprentissage de la collectivité, la socialisation et les relations individualisées. Cette possibilité peut s'exprimer par des coins ou petits espaces privilégiés qui deviendront des repères pour les enfants, des espaces de tranquillité.

2. Repères humains

• Groupes d'enfants

Nos structures sont constituées de trois groupes répartis par âge : le groupe des bébés, des moyens et des grands.

Le groupe des bébés dispose d'un espace bien spécifique, limité afin de favoriser le sentiment de sécurité. L'espace douillet prévoit du matériel adapté aux capacités motrices du bébé.

Cet espace demeure ouvert aux autres enfants de la crèche.

Les groupes de moyens et de grands peuvent être répartis en sous-groupes selon les activités proposées par les référents. Tous les enfants exploreront les différents espaces de la structure toujours dans un souci pour l'adulte de répondre aux besoins de l'enfant.



● Référents

Au sein de nos structures, les différents groupes d'âge sont accompagnés par plusieurs professionnels référents du groupe. Le référent joue un rôle prépondérant lors de l'adaptation à la crèche.

Les référents assurent le lien entre la crèche et la famille. Ils accueillent, rassurent et permettent un attachement affectif réciproque. L'attachement est un moyen pour l'enfant de développer une sécurité interne qui lui permettra d'évoluer vers une bonne autonomie. Le lien d'attachement est un élément essentiel au développement socio-affectif. Il constitue un lien émotionnel et affectif important. C'est un lien de sécurité à partir duquel l'enfant explore son environnement.

La qualité des liens d'attachement adultes-enfants joue un rôle fondamental dans le développement de la personnalité de l'enfant.

La qualité de l'attachement varie selon les expériences des premières années de vie avec les partenaires en présence, pour favoriser le développement de ce lien, nous offrons à l'enfant une base stable et sécurisante, nous sommes à l'écoute de ses comportements d'attachement en répondant adéquatement à ses signaux émotionnels.

C'est ainsi que l'enfant pourra supporter des séparations de plus en plus longues d'avec son milieu familial.

Un attachement sur des bases sécurisantes permet un détachement, l'enfant peut alors s'éloigner des adultes afin de découvrir le monde qui l'entoure. De ce fait, l'enfant va pouvoir accéder à l'autonomie.

La relation référent enfant est privilégiée mais pas exclusive, mis en confiance par le référent, l'enfant doit pouvoir accorder sa confiance à l'ensemble des professionnels de la structure.

La notion de référent conforte le besoin de repères de l'enfant, permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant et aux parents, d'avoir un interlocuteur privilégié.

En structure collective, la notion de maternage est considérée en terme d'attachement affectif et d'élaboration d'un environnement maternant stable et continu, favorable à l'autonomie.

● Familles

Notre premier partenaire de travail est bien entendu la famille de l'enfant qu'on accueille.

Il convient de préparer une relation de confiance dès la pré-inscription. Le projet d'établissement sera le point de départ de nos échanges pour comprendre et respecter les valeurs de chaque famille dans les limites du projet pédagogique.

Le personnel accueille et accompagne les parents et assure toutes les transmissions en rapport avec la vie de l'enfant à la crèche.

L'intérêt de l'enfant réside dans l'acceptation d'une collaboration tripartite enfant – parents - professionnel, établie sur une relation de confiance.

Des réunions d'information sur le fonctionnement ont lieu en Septembre. Pour leur permettre de mieux connaître ce qu'il se passe à la crèche, des supports vidéo et photographiques peuvent agrémenter ces réunions, lieu privilégié d'échanges de parents à parents et à professionnels.

Des transmissions individuelles avec les professionnelles et des rencontres ponctuelles avec la directrice contribuent à rassurer les parents et à leur donner la place privilégiée qui leur revient dans nos structures.

Nous apprécions que les parents nous accompagnent lors des sorties éducatives quand ils le peuvent, qu'ils participent à nos réunions festives (kermesse, goûter de Noël...)

● Site internet

Baby Novars a un site internet : <http://www.babynovars.fr>

Vous pourrez y retrouver de nombreuses informations concernant les diverses manifestations de l'association mais aussi à propos du quotidien de vos enfants (menus, sorties,...).

Régulièrement, des photos et parfois même des vidéos sont publiées, visibles à l'aide d'un mot de passe.



• Ateliers massage

L'atelier massage est proposé aux parents des bébés des quatre crèches. Il se déroule entre 16h30 à 18h à la crèche « Sur la petite planète », dans une ambiance tamisée sur fond de musique douce.

Les parents qui le souhaitent, s'inscrivent avec leurs enfants pour une durée de 3 à 4 séances. A chaque rencontre, deux d'entre nous accueillent 4 à 6 parents et leurs enfants.

Les ateliers se déroulent dans un espace aménagé, nous demandons aux familles d'apporter une serviette et un coussin personnel, de l'huile de massage, un change, un biberon d'eau et le doudou de l'enfant s'il en possède un.

Notre objectif au cours de cet atelier est de transmettre aux parents des techniques de base avec des gestes simples. L'important étant que chaque parent s'approprie ses propres gestes. A la fin de la séance, nous chantons quelques berceuses. Cet atelier est temps de partage et de rencontre pour les familles, l'occasion d'échanger et de vivre un temps privilégié.

o Les bienfaits du massage :

- Il développe la conscience corporelle de l'enfant, la perception des limites de son corps. C'est par les caresses, les câlins, et les massages que le bébé va progressivement « savoir où il commence et où il finit » et intégrer son schéma corporel ; c'est-à-dire, la représentation qu'il se fait de son corps afin de lui permettre de se situer dans l'espace.
- Il réconforte et favorise la sécurité émotionnelle.
- Il consolide la relation parent-enfant ; le massage peut être considéré comme une forme de langage corporel qui contribue à mieux connaître, mieux comprendre son bébé. Les caresses et stimulations corporelles nourrissent chez le nouveau-né le sentiment d'être accueilli, accepté, aimé. Elles lui permettent dès le début de son existence de se construire une image positive de lui-même.

3. L'objet transitionnel ou doudou

Présent en toutes circonstances, le « doudou » permet à l'enfant de mieux accepter l'absence. L'enfant communique et devient autonome grâce, entre autre, à cet objet transitionnel qui l'aide comme le signifie son nom à faire la transition entre le milieu familial et le milieu collectif de socialisation que représente la crèche ;

A la crèche, l'enfant peut accéder seul à son doudou tout le long de la journée. Nous ne retirons jamais « le doudou » à un enfant qui ne souhaite pas s'en séparer.

Le doudou est très présent lors de « chagrin », de « colère », « en fin de journée »...

Il lui procure un réconfort évident lors des moments de solitude ou d'insécurité.

Il permet aussi de tester toutes les nouvelles expériences affectives, physiques ou autres, sans remettre en question l'équilibre intérieur de l'enfant, il lui sert de rempart protecteur face à l'inconnu.

L'enfant s'arroge de droits sur cet objet transitionnel et nous professionnelles sommes d'accord pour cette prise de possession. L'enfant se l'approprie, pour lui cet objet est animé, il représente une réalité qui lui est propre, il fait partie de sa vie intime, de sa vie privée.

Cet objet prend toute sa place lors de l'adaptation dans la séparation avec les parents.

Des casiers et tiroirs à doudou existent et leur accès est libre pour les enfants.

Pour les bébés qui ne sont pas encore capables de symboliser, nous proposons à la mère ou au père de joindre un tissu, un foulard qui porte son odeur.

Le doudou ou objet transitionnel aide l'enfant à lutter contre l'angoisse de séparation. Il est en un sens un substitut de la mère qui, quand elle n'est pas là, maintient la relation mère enfant. Il aide l'enfant à supporter la réalité et les nombreuses frustrations qui en découlent.



Winnicott écrit « Cet objet ne doit jamais changer, la position est à mi-chemin entre le dehors et le dedans, il assure la transition entre un monde où tout changement est contrôlé par l'enfant et un monde qui doit provoquer le changement ».

Il nous semble nécessaire en crèche de prendre en considération et de respecter le doudou car il calme les angoisses et satisfait le besoin de sécurité.

En tant que professionnels, nous laissons cet objet à la disposition de l'enfant que lui seul est habilité à gérer.

Avec les années, au cours du développement normal, l'objet transitionnel n'est pas oublié mais il est voué au désinvestissement progressif surtout lorsque l'enfant accède à l'autonomie.

Nous savons que les idées négatives qui sont attribuées à l'objet transitionnel ne sont pas fondées :

- Peut-être source de disputes avec les autres enfants
- Peut entraîner des problèmes d'hygiène
- L'enfant risque de le perdre
- Risque de dépendance
- L'empêche de jouer et de communiquer.

Toutefois, il faut savoir que certains enfants ne sont pas attachés à un objet particulier, c'est par d'autres moyens qu'ils trouvent la sécurité nécessaire à leur développement.

L'objet transitionnel :

- Aide à la séparation
- Apaise l'enfant en cas de difficultés diverses
- Le rassure à l'endormissement
- Aide l'enfant à être autonome
- Réduit l'agressivité.

4. Le portage

A la crèche, l'enfant est séparé de sa famille et de son cadre de vie. Néanmoins la sécurité affective doit être préservée.

Parmi d'autres rituels, les professionnelles utilisent le portage. Cette relation de contact permet à l'enfant de sentir une présence rassurante qui limitera ses angoisses. Le professionnel doit être convaincu que le contact physique est un besoin fondamental pour l'enfant depuis sa naissance afin qu'il puisse se développer harmonieusement.

Que ce soit pour se séparer d'un parent, pour s'endormir, pour se consoler ou dès que l'enfant en ressent le besoin, les professionnels se rendent disponibles pour le porter. Ce portage permet de plus, d'avoir une relation étroite et privilégiée avec l'enfant ; il est à la hauteur des adultes, c'est un moment de partage, d'échange.

Il pourra tout en étant sécurisé, observer, écouter et découvrir ce qu'il y a autour de lui.

Un enfant porté bénéficie d'une sécurité de base plus rapide ; il cesse plus facilement de pleurer, est plus vite soulagé de ses angoisses.

Un enfant porté est un enfant qui gagnera au fil du temps en autonomie.

« Un bébé bien porté est un bébé bien portant »



5. L'observation

C'est en observant attentivement chacun des enfants que nous pouvons faire connaissance avec chacun d'entre eux.

C'est par l'observation que les professionnels peuvent comprendre et gérer les diverses situations auxquelles ils peuvent être confronté. Grâce à cet outil, nous pouvons analyser les situations et réajuster si nécessaire les propositions faites aux enfants

C'est en observant les enfants, évoluer dans l'espace que nous amènerons au mieux les espaces de jeu afin que chaque enfant y trouve son compte et que la vie en groupe se passe bien.

Le personnel dispose de l'observation comme outil de travail essentiel. Partagée et pratiquée en équipe, elle dynamise la cohérence des attitudes professionnelles, facilite les transmissions, favorise la continuité et l'unité dans le travail.

Observer un enfant c'est :

- permettre de repérer certains comportements (agressivité, passivité...)
- être attentif à certaines actions dans des domaines tels que l'autonomie, la communication, la socialisation et la motricité.
- Veiller à l'harmonisation de ces actions en fonction des moyens acquis par l'enfant.
- Repérer les différents stades du développement de l'enfant.

L'observation permet la cohérence des attitudes professionnelles, facilite les transmissions, favorise la continuité et l'unité dans le travail.

6. Les limites

La vie en collectivité impose un certain nombre de règles auxquelles il faut se soumettre, le professionnel se doit de garantir la sécurité à tous les enfants et d'accompagner chacun afin qu'il puisse évoluer avec les autres dans le respect des règles, de ses pairs et des adultes.

A la crèche, nous sommes dans une dynamique professionnelle d'action, nommée à travers une parole éducative elle-même soutenue par une indispensable relation éducative, il y a surtout des limites que l'on construit pour que chaque enfant puisse trouver des repères qui feront sens pour lui, des limites qu'il va construire en lui et qui petit à petit feront autorité pour lui.

Notre rôle est de poser les limites, les interdits à l'enfant et de l'aider à assumer les frustrations qui s'ensuivront afin qu'il découvre et investisse son environnement de la façon la plus sécurisante, la plus réaliste et la plus adaptée possible. Nous devons savoir dire non à un enfant afin de réunir les conditions pour qu'il grandisse et se socialise. L'important pour l'enfant sera toujours qu'il comprenne le sens et l'intérêt des règles posées et des réponses données par l'adulte.

Il est indispensable de verbaliser les diverses situations que nous vivons avec l'enfant.

Poser des limites, ce n'est pas brimer l'enfant mais lui signifier des règles qui seront autant de repères nécessaires à sa construction. D'où l'importance de bien les appliquer, l'enfant a besoin d'éprouver la solidité de l'adulte pour vérifier que le cadre dans lequel il évolue est stable.

La règle permet de donner des limites à l'enfant en lui disant qu'à la crèche il y a des choses qu'il peut faire et des choses interdites. Cette notion est discutée en équipe afin qu'il y ait une cohérence commune.

Il est aussi important d'avoir un échange avec les familles sur nos pratiques professionnelles au sein des structures.



IX. LES REPAS

o L'alimentation lactée

La maman qui le souhaite, pourra allaiter son enfant à la crèche si elle en a la possibilité. Un protocole d'allaitement est distribué aux mamans à l'inscription. Il encourage et conseille les mères qui le désirent à continuer l'allaitement malgré la reprise du travail.

Le personnel est formé par les puéricultrices afin d'accueillir dans les meilleures conditions d'hygiène les biberons de lait tiré.

Cependant la plupart du temps, les mamans ayant repris une activité professionnelle ne peuvent pas se déplacer pour nourrir leur bébé et préfèrent tirer leur lait dans un biberon qu'elles porteront à la crèche de façon à poursuivre l'allaitement maternel le plus longtemps possible avant le sevrage.

L'allaitement au biberon doit répondre à la demande de l'enfant, tant sur la quantité des tétées que sur leur volume. Nous nous attacherons à respecter scrupuleusement le rythme de chaque enfant.

o La diversification

Les parents sur conseil de leur pédiatre le plus souvent, nous préciserons les modalités d'introduction des nouveaux aliments.

Actuellement la diversification alimentaire débute entre quatre et six mois, ce qui permet de diminuer le risque allergique et les intolérances à certains aliments introduits trop tôt, la maturité digestive du tout petit n'étant pas totalement acquise.

Les nouveaux aliments seront introduits seuls, sous forme de purée lisse de légumes ou de fruits, en très petite quantité au début.

Les protéines et les laitages arriveront ensuite, au rythme fixé par les parents. Dans le cas de demande exagérée, une négociation entre les parents, la puéricultrice et la pédiatre de la crèche pourra permettre de reconsidérer le différend.

o La collation du matin

Bien souvent controversée, la collation du matin demeure une tradition difficilement modifiable dans notre culture de gourmet. Elle est surtout un moment de temps calme, et de retrouvaille.

Nous proposerons en petite quantité fruits, pain ou biscuit peu sucré, accompagné d'eau ou de jus de fruit fraîchement pressé.

o Le repas

La faim est l'expression du besoin de se nourrir, pour le petit enfant il est nécessaire de connaître les quantités à ingérer pour favoriser une croissance harmonieuse. Ces besoins ont été estimés dans un cahier des charges négocié en partenariat avec des diététiciennes attachées aux services du traiteur.

Nous nous intéresserons à ce que les moments de repas soient les plus sereins possibles et pris dans les meilleures conditions, sans fatigue excessive des enfants, sans stress...

Le plaisir doit toujours accompagner l'enfant dans son désir de manger et de découvrir de nouvelles saveurs. La convivialité favorisée par le groupe autorise l'enfant à goûter.

Les repas sont pris en petits groupes ; une référente accompagne les enfants dans leurs apprentissages vers l'autonomie. De la double cuillère à la cuillère seule, puis à la fourchette l'enfant évoluera à son rythme. L'utilisation de ses doigts ne sera pas interdite, l'exploration sensorielle, toucher et odorat contribue à la notion de plaisir.

Les petits appétits ou les appétits d'ogre seront pris en considération de façon à satisfaire chaque enfant, chacun ayant la possibilité de réguler son appétit.

La culture et les traditions de chacun seront respectées.



o Le goûter

Le goûter est l'un des 4 repas indispensables du jeune enfant. Nous favoriserons la prise du biberon de lait le plus longtemps possible pour les bébés.

Le goûter des moyens et des grands, élaboré par la puéricultrice et validé par le pédiatre de la crèche pourra être constitué de laitages, de compotes, ou de fruits et de produits céréaliers, en quantité raisonnable, dans le respect de l'équilibre alimentaire des jeunes enfants.

X. L'AUTONOMIE

L'autonomie chez le jeune enfant représente la capacité et le plaisir à faire tout seul sans l'aide de l'adulte ; à agir par lui-même. Elle se fait par une succession de conquêtes telles que la marche, la maîtrise du langage, la propreté... C'est une des étapes majeures dans le processus de maturation de l'enfant. Notre fonction éducative répond à cette demande sans la dépasser. Pour développer son autonomie, l'enfant doit construire son identité, organiser sa personnalité en interaction avec différents modèles au sein de relations interpersonnelles (ses parents, ses pairs, les adultes qui l'entourent)

L'acquisition de l'autonomie est fonction du développement cognitif, moteur et affectif de l'enfant. Il apprend peu à peu à être autonome ; nous laissons à l'enfant une liberté de mouvements. L'activité autonome est développée par la progression des stimulations, par le respect du rythme et des acquisitions de chacun et par une valorisation verbale de ses actes. L'autonomie prend diverses formes complémentaires (autonomie physique, intellectuelle et affective) que l'enfant va expérimenter en se détachant peu à peu de l'adulte, construisant sa personnalité.

Les professionnels encouragent ses découvertes en maintenant un environnement sécurisant tout en acceptant de se mettre parfois en retrait, afin de laisser l'enfant maître de ses tentatives.



PROJET PEDAGOGIQUE

XI. LA SOCIALISATION

L'apprentissage de la collectivité et la socialisation nécessitent l'aménagement des espaces où chaque relation trouvera son cadre : se cacher, rester seul, jouer avec les autres, faire un câlin à l'adulte...

La socialisation est un processus par lequel le jeune enfant acquiert des connaissances, des valeurs propres à la société dans laquelle il évolue. Il entre en contact avec les autres (pairs et adultes), crée des liens, vit des échanges. L'enfant apprend et se développe au contact des autres.

La crèche est un des lieux des premiers pas de l'enfant dans la vie sociale. Il y apprend à partager, à ne plus être l'objet de toutes les attentions, il fait l'expérience de l'autre, échange au sein d'un groupe. La crèche se centre sur l'expression de chacun, elle tente de préserver l'individualité au milieu du groupe tout en privilégiant la découverte d'une vie sociale, en s'ouvrant sur l'extérieur.

La première forme de socialisation apparaît dans le jeu. En effet, le jeune enfant se socialise par le jeu, il s'éveille aux autres et au monde qui l'entoure en jouant.

Dans nos crèches, tout est support à la socialisation du jeune enfant. Cela favorise la complicité, la rencontre avec l'autre, le partage, l'échange.

1. Eveil et jeux

C'est par l'expérimentation directe et concrète que le jeune enfant apprend à contrôler ses mouvements, affine ses gestes, fait preuve de concentration et de logique. Il découvre le monde dans lequel il vit et noue avec son entourage des liens précieux.

A la crèche, notre rôle est de proposer à l'enfant des outils ludiques (jeu libre, activités plus dirigées) qui favorisent ses apprentissages de base.

Dans la mise en place de nos activités, nous nous interrogeons toujours sur l'intérêt qu'elles apportent à l'enfant à un âge où l'apprentissage passe par l'expérimentation et le jeu. Notre rôle en tant que professionnelle de la petite enfance se situe au niveau du respect de l'enfant, respecter l'enfant c'est le laisser manipuler, expérimenter dans tous les sens du terme sans qu'il y ait obligatoirement une production finie au bout.

Nous ne sommes pas celui qui « fait faire » ni celui qui « laisse faire » mais celui qui permet de faire.

Il nous paraît important de respecter les envies et les besoins des enfants et de les accompagner dans leurs apprentissages naturellement (le plaisir est le moteur de l'activité de l'enfant).

- **Les activités**

A la crèche, les activités sont diverses et oscillent entre jeux libres et moments plus dirigés. Les activités manuelles telles que la peinture, le dessin, le collage, la pâte à sel, pâte à modeler sont souvent sources de créativité, ce sont des temps un peu plus dirigés et leurs enjeux dans le développement de l'enfant sont multiples et différents d'une activité à l'autre. Il ne faut pas faire des activités pour la seule production.

S'il n'y a pas de traces, ce n'est pas un problème. Ce qui reste essentiel, c'est qu'il se passe des choses pour l'enfant au moment de l'activité.



On ne fait pas de la peinture juste pour faire de la peinture et obtenir un beau dessin. On propose à un enfant d'utiliser de la peinture parce que par l'intermédiaire de ce support-là, il trouvera la possibilité de s'exprimer.

L'enfant laisse une trace sur la feuille, sur ses doigts, découvre la matière qui se transforme par son action, tous les sens sont en éveil, l'enfant développe sa créativité et son imagination. Bien sûr, l'enfant laisse une trace et à plaisir à montrer ce qu'il a fait mais l'intérêt d'une telle activité pour l'enfant c'est ce qui s'est déroulé en amont ; tous les processus qui ont été mis en jeu, les capacités motrices que l'enfant à développer, les échanges verbaux qui ont eu lieu, l'imitation, l'imagination... Tous ce qui a suscité l'éveil et le plaisir.

« Les enfants auront toutes leurs années d'école maternelle pour accéder aux activités dirigées et pour apprendre à répondre aux consignes strictes. »

La manière dont on envisage l'activité, la manière dont on va permettre à l'enfant d'investir son activité, va avoir des influences sur son rapport à l'autre.

Si on part vers l'activisme, cela veut dire que l'on fera des activités trop dirigées.

Dans les activités, il faut respecter le rythme de l'enfant, ses capacités mais aussi l'envie de faire ou de ne pas faire.

- **Le jeu**

L'enfant apprend en jouant

Le jeu est l'activité de base de l'enfant. C'est l'activité de sa vie, c'est par son intermédiaire qu'il apprend.

Tout est jeu pour l'enfant, il appréhende le monde, son entourage par le jeu, il grandit et se développe par le jeu. En jouant, l'enfant se construit, découvre sa place au sein du groupe et comprend le sens de son environnement.

« Le jeu nourrit sans arrêt le développement de l'enfant, de la même façon que ce développement nourrit sans arrêt son jeu. »

Le jeu est le travail de l'enfant, le plaisir est le moteur de son jeu. »

L'une des vertus du jeu est de développer la communication ; à travers le jeu, s'instaure une relation de confiance sur laquelle l'enfant va pouvoir s'appuyer pour découvrir le monde en toute sécurité et aller vers les autres.

Le besoin de jouer participe aux apprentissages ; c'est à travers le jeu que l'enfant apprend et s'éveille. L'enfant joue beaucoup mais son attention pour un même jeu peut ne durer qu'un court instant. A la crèche, nous varions les jeux mis à la disposition, nous créons des espaces qui favorisent le jeu de l'enfant.

Le jeu devient très vite un moyen d'exploration, de découverte du monde physique et social.

L'enfant joue d'abord seul puis les uns à côté des autres, de réels échanges apparaissent et les enfants jouent ensemble à l'approche des 3 ans.

Tous les moments de la journée sont propices au jeu et donc à la découverte de soi et des autres, à la construction de la personnalité.

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue » Epstein

- o **Jeu d'imitation, jeux symboliques**

L'enfant se construit en jouant mais aussi « en faisant semblant ». Il utilise ses capacités sensorielles pour observer, pour pouvoir ensuite reproduire le geste.

Cette imitation première amène l'enfant à s'identifier aux personnes qui l'entourent.



Il construit ainsi sa personnalité. Les activités symboliques sont aussi souvent à la base de jeux collectifs où l'enfant change de rôle selon ses désirs ; Dînette, poupées, déguisements, voitures et garage

- o Jeux langagiers

Avant même sa naissance, l'enfant est dans un bain de langage. Ensuite, il découvre ses capacités de production sonore, puis le langage, les échanges avec les autres (enfants et adultes)

Ses apprentissages sont de tous les instants, à tous les moments de la journée dans chaque jeu : Histoires, imagiers, loto, diapositives, comptines, marionnettes, kamishibai...

- o Jeux psychomoteurs

Ils permettent à l'enfant de s'adonner à l'apprentissage de ses fonctions motrices essentielles et de les répéter tant qu'elles ne sont pas parfaitement intégrées. Ces activités leur permettent également de se défouler, de bouger, d'appréhender l'espace.

Ils permettent aussi à l'enfant de prendre conscience de son corps, de ses limites et de ses mouvances dans l'espace.

Exemples : parcours moteurs, tunnel, cerceaux, rondes, danses, structure de psychomotricité, vélos, trottinette, toboggan...

- o Jeux sensorimoteurs

Ils nécessitent une répétition des gestes dans un but précis, ils permettent à l'enfant d'associer sa pensée à ses réalisations gestuelles.

Exemples : jeux de construction, légos, clipos, puzzles.

- o Jeux sensoriels

Ces jeux s'adressent à tous les âges, ils éveillent et réveillent tous les sens. Nous proposons à l'enfant d'explorer de jouer avec sa sensorialité, mettant en avant des matières, des objets nouveaux. Nous accompagnons l'enfant dans ses découvertes et mettons en place des ateliers pour favoriser cette exploration sensorielle : plaques sensorielles, sacs sensoriels, semoule, boîtes colorées, sacs tactiles...

- **Eveil des bébés**

Le jeu même s'il n'est pas présent dès la naissance, devient très vite un moyen d'exploration, de découverte du monde physique et social.

L'adulte stimule et optimise les jeux du nourrisson. Il propose des jeux riches et variés, toujours en adéquation avec les aptitudes du bébé, au rythme de son développement.

En jouant, le bébé construit son individualité. En même temps, dans ses jeux, il fait l'expérience du monde qui l'entoure et des autres. Le jeu est son premier mode d'apprentissage. Le bébé prend du plaisir dans des jeux qu'on qualifie de sensori-moteur.

Le jeu permet au bébé d'exercer et de développer ses capacités motrices. Il stimule ses sens et lui fait découvrir de nouvelles capacités : attraper, tenir, ramper, marcher... Par l'exploration de ses sens et de sa motricité, il interagit avec son environnement. Les adultes (parents, professionnels) sont les premiers compagnons de jeux de l'enfant. C'est l'attitude de l'adulte qui stimule l'enfant lors du change, du repas, lors de petits jeux ou par les objets qu'il lui propose.



Le vécu du jeu sera optimisé par l'adulte en situation d'observation et de partage du jeu. L'adulte favorise le jeu en proposant des jeux dans un cadre familial et sécurisant pour le bébé.

Les jeux entre le bébé et l'adulte représentent les premiers échanges :

- o Les jeux avec le visage de l'adulte
- o Les jeux de mimiques et de vocalises
- o Les jeux de guili-guili
- o Le jeu du coucou caché
- o Les jeux avec les hochets, les mobiles, les tapis d'éveil
- o Les jeux autour du miroir

Le bébé en manipulant ces objets, en les mordillant, en les jetant prend conscience de son propre corps et de la réalité extérieure.

Jouer avec un bébé est essentiel mais il convient aussi de le laisser jouer, découvrir par lui-même ; il est important de le laisser exprimer sa personnalité. Un jeu trop compliqué ne le fera pas grandir plus vite ; un jeu adapté est celui qui va faire plaisir à l'enfant mais aussi à l'adulte qui va le proposer ; ce critère favorise la relation ludique entre le bébé et l'adulte.

L'enfant se construit bien en agissant, il faut le préserver d'une intensification de l'activité et d'une accélération du rythme des apprentissages ; il faut le laisser cheminer à son pas, guidé par sa propre inspiration. Nous voulons laisser les enfants évoluer à partir de leurs capacités tout en les soutenant par nos observations et nos propositions.

Il faut privilégier des temps qui permettent aux tout jeunes enfants de vivre de nouvelles expériences et acquérir des compétences. Il est fondamental de laisser les enfants découvrir par eux-mêmes, en toute sécurité sans l'intervention systématique de l'adulte.

Les périodes d'inactivité de l'enfant, loin d'être du temps perdu lui permettent de se poser, d'imaginer, de rêver, de se créer.

Ces temps sont indispensables pour tous les enfants afin qu'ils puissent assimiler, s'approprier et intérioriser leurs acquis.

Par le jeu, l'enfant va chercher dans chaque expérimentation nouvelle ce dont il a besoin et va vers de nouvelles acquisitions.

2. Eveil sonore

Des professionnelles de l'association ont mis en place un projet d'éveil sonore suite à 3 formations sur le thème de l'objet sonore en petite enfance.

Objectifs

- o Sensibiliser l'enfant à son environnement sonore
- o Eveiller sa curiosité
- o Favoriser l'écoute et le plaisir
- o Découvrir un son produit par un geste: frotter, taper, caresser, souffler, secouer...
- o Développer la sensibilité auditive, visuelle et tactile de l'enfant.

Moyens

- o Divers matériaux sonores : bambous, cailloux, noix, noix de coco, coquillages...

Action

- o Exploration sonore : manipulation de différents matériaux sonores et instruments de musique.
- o Utilisation de la voix chantée (chansons, comptines)



Déroulement

Deux ateliers mensuels dans chaque crèche sont proposés de 9h à 11h, les groupes sont constitués de 5 ou 6 enfants.

Les professionnelles interviennent sur chaque groupe d'enfants (bébés, moyens, grands).

3. Atelier contes

Des professionnelles de l'association ont suivi une formation « conter au tout petit », afin de proposer des lectures aux groupes des moyens.

Une fois par mois, ces ateliers sont mis en place dans un environnement chaleureux, calme et propice à l'écoute.

Ils ont pour objectifs de faire découvrir à l'enfant la culture et l'univers dans lequel il vit, le langage et le plaisir des mots.

Durant ces parenthèses privilégiées, la notion de partage et de socialisation est très présente par les différents échanges entre les enfants et les professionnelles. L'enfant découvre et appréhende aussi les limites de son corps par des jeux de doigts et des jeux de mains.

La lecture et la découverte des images permettent aussi à l'enfant de développer son imaginaire et de se laisser porter par le rythme des sons...

C'est un moment convivial et rassurant, par le côté immuable des histoires

4. Communication gestuelle associée a la parole : signes de main

Définition de la communication Gestuelle

C'est un outil facilitateur d'échanges préverbaux avec les enfants, celui-ci surligne notre parole à l'aide d'un signe qui éclaire un contexte.

Le signe cible une action proposée permettant à l'enfant d'être acteur de ses besoins et de son ressenti.

Cette communication gestuelle est déjà pratiquée au sein des crèches (« dodo, chut, oui/non, au revoir, bisous, bravo... »), signer permet d'échanger plus facilement avec l'adulte grâce à un vocabulaire gestuel emprunté à la Langue des Signes Française : « encore, manger, boire, bon appétit, faim, bobo, jouer, doudou... » (mais LSF est différente de la communication gestuelle).

Pourquoi la communication gestuelle ?

Cette démarche s'inscrit dans le bien-être et le respect de l'enfant. Chaque enfant est unique, lorsqu'on signe on lui donne la possibilité de s'exprimer en tant qu'individu à part entière. On l'entend et on prend en compte son individualité (ses besoins, ses émotions...). En utilisant la communication gestuelle notre posture change, l'adulte se place face à l'enfant, on prend le temps de se regarder, de s'observer.

C'est un outil respectueux du développement et du rythme de l'enfant puisqu'il s'appuie sur le premier mode d'échange de l'enfant à travers son corps, ses mains, ses mimiques.

Nous sommes dans un processus du geste à la parole pour enfants qui entendent, le geste est libérateur. Les enfants qui ne nous parlent pas, ont bien des choses à nous dire.

La communication gestuelle permet

- La compréhension des besoins, des ressentis, des émotions,
- L'enfant est acteur,
- De valoriser l'estime de soi, la confiance pour l'enfant et l'adulte,



- Limite les sources de frustration pour l'enfant et l'adulte,
- Prendre le temps d'être dans la relation (on signe et on attend la réponse, on prend le temps de se regarder, on s'observe différemment),
- Le fait de signer est ludique,
- Le développement de la psychomotricité et de la latéralisation
- De tisser un lien avec les parents, la crèche et l'enfant.

Mise en place

La communication gestuelle doit toujours être associée à la parole. Pour que cet outil fonctionne, cela nécessite une fréquence et une régularité dans nos pratiques quotidiennes. L'observation et l'écoute sont primordiales de même que la patience, l'optimisme et le plaisir.

5. L'atelier terre

Une fois par mois, une intervenante extérieure propose un atelier terre au groupe des moyens. Son atelier consiste à sensibiliser et à stimuler le toucher des enfants par le biais de la terre argile et ce de façon ludique. Elle accompagne les enfants vers l'éveil des sens. La découverte sensorielle et la manipulation jouent un rôle essentiel dans la construction physique et mentale de l'enfant surtout pendant les trois premières années de sa vie.

Tout un processus d'apprentissage va se mettre en route.

L'intervenante propose de mettre en éveil les sens du toucher, l'ouïe, la vue des enfants en partant de deux axes :

La sensibilisation→ sentir et percevoir

- La peau, les doigts, les mains, les bras
- Le mouvement du corps dans l'espace

La stimulation→ contact et communiquer

- Préhension du toucher en s'appropriant de nouvelles sensations
- Verbaliser les sensations

L'atelier se déroule par petit groupe et dure environ une demi-heure.

Au fil des séances, la terre sous toutes ses formes, en poudre, en grains, liquide ou bien solide sera exploitée.

6. Les sorties

Dans nos structures, nous accordons une grande importance aux sorties, les enfants y vivent des situations différentes et élargissent leur cercle d'action. Elles stimulent les sens. Elles permettent d'encourager l'enfant à acquérir son autonomie. Elles favorisent l'éveil culturel et social. Les sorties sont aussi un apprentissage de la vie sociale, quotidienne, rencontre avec d'autres personnes. Elles permettent la découverte du milieu naturel de l'environnement.

Des sorties régulières ont lieu une fois par mois :

- **La piscine** est une sortie très appréciée par les enfants qui au fil de la séance vont découvrir des sensations nouvelles au contact de l'eau ; apprendre à se mouvoir, acquérir une certaine autonomie et prendre confiance en soi. En effet, à travers cette activité ludique, chaque enfant prend le temps d'aborder l'eau à son rythme et sous le regard sécurisant et attentif des adultes encadrants. Cette sortie est l'occasion pour chaque crèche de l'association de partager ce moment si agréable.



- **La Bibliothèque :** La crèche « Il était une fois... » se rend à la médiathèque de Toulouse et la crèche « Comme une image » se rend à la bibliothèque de la Côte Pavée. Ces rencontres autour du livre sont organisées par petit groupe de 8 enfants environ pour privilégier l'écoute et la découverte des livres. Au cours de ces visites, le groupe est convié à écouter quelques histoires choisies par la bibliothécaire puis vient après le temps de consulter, de manipuler, de choisir soi-même de nouveaux livres à découvrir. A chaque fin de séance, une petite sélection est empruntée afin de poursuivre cette découverte au sein de la crèche où on devra en prendre le plus grand soin avant de les rapporter.

Au cours de l'année, des sorties plus occasionnelles peuvent être organisées. Elles sont autant d'occasions pour l'enfant d'être confrontés à de nouvelles sensations et découvertes.

XII. L'AUTONOMIE

Le développement du jeune enfant, ses apprentissages et acquisitions s'étayent dans différents milieux et à travers diverses relations.

A la crèche, l'enfant côtoie un milieu favorisant et encourageant les relations à l'autre, pair et adulte autre que ses parents. Ces interactions permettent à l'enfant de structurer son autonomie. Les équipes éducatives soutiennent les premières tentatives, les encouragent et accompagnent l'accès à l'autonomie nécessaire au développement de l'enfant.

Les professionnelles prennent en considération les demandes de l'enfant et y répondent par une démarche éducative adaptée, encourageant l'enfant à agir par lui-même, ne faisant pas à sa place ce qu'il peut faire seul ; il est important de le laisser faire ses propres expériences, de le laisser se tromper.

Nos démarches pédagogiques respectent le processus d'individuation et le niveau d'autonomie de chaque enfant. Nous essayons d'éveiller les potentialités de chacun : sensorielles, affectives, manuelles, psychomotrices, intellectuelles...

1. Le développement psychomoteur

Le développement psychomoteur de l'enfant permet une multitude d'acquisitions sources d'autonomie. Le bébé commence à se mouvoir, tend le bras, saisit un objet, se penche, rampe, marche à quatre pattes puis, peu à peu, expérimente la position debout découvrant son environnement sous un angle différent. Nous encourageons ses nouvelles acquisitions, nous valorisons l'enfant dans cette exploration de mouvements en lui proposant des jeux adaptés à ces capacités dans un milieu sécurisant.

L'autonomie s'acquiert et se base sur des compétences et sur la volonté de l'enfant à agir par lui-même. Peu à peu, il se déplace seul, il se rend où il le souhaite, sans avoir recours à l'aide de l'autre ; l'enfant découvre son environnement, il explore, l'incorpore et se l'approprie. La marche est une des étapes importantes dans l'autonomie de l'enfant. Nous aidons ceux qui en ont besoin (certains sollicitent encore de l'aide lors des premiers pas) de la main sécurisante de l'adulte. Notre objectif n'est pas de refuser cette aide sous prétexte de mener l'enfant vers plus d'autonomie.

Chaque étape est importante, nous veillons à être présentes à bon escient lors de cette acquisition, dans le respect du rythme de chacun, sans stimulations intensives ni un « laisser faire » inapproprié.

2. La liberté motrice

La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant. On ne lui apprend pas à acquérir des postures, il les découvre de lui-même. La liberté motrice de l'enfant renforce son autonomie, son estime de soi et lui permet d'appréhender en toute



sécurité les diverses difficultés de chaque étape. En arrivant seul à une position, l'enfant est également en capacité de sortir seul de cette position.

Les enfants libres de leurs mouvements acquièrent une grande aisance corporelle, de la prudence et des compétences qui sont autant de qualités indispensables pour se construire.

La liberté motrice s'accompagne, il ne s'agit pas de laisser l'enfant explorer seul. L'adulte par sa présence attentive et attentionnée à l'égard de l'enfant veille à sa sécurité. Par le regard qu'il va poser sur les efforts de ce dernier, le professionnel va le porter et le soutenir dans ses progressions sans pour autant intervenir.

Ainsi, l'adulte va permettre à l'enfant de se sentir en confiance. L'enfant a toutes les compétences nécessaires en lui pour se développer, notre rôle est d'aménager l'espace et d'assurer une sécurité physique et affective.

3. Le repas

En grandissant, l'enfant veut saisir sa cuillère pour manger seul. Ce désir d'autonomie est facilité par l'adulte qui lui en donne la possibilité en lui confiant une cuillère et se munit d'une autre, pour l'aider dans la prise du repas. Peu à peu, l'enfant va apprendre à mieux maîtriser ses mouvements, la préhension de la cuillère se fera plus précise et l'enfant parviendra à prendre son repas seul.

Peu à peu, l'adulte répondra à ce désir d'autonomie en proposant à l'enfant de mettre son bavoir, de se servir, de se nettoyer le visage et les mains à la fin du repas... Ce moment fort de la journée est source d'expériences, le jeune enfant fera des tentatives, refusera l'aide de l'adulte et parfois la réclamera.

4. La propreté

La crèche, en complémentarité des familles est le lieu d'apprentissage de la propreté. Nous évoluons au rythme des enfants, en fonction du développement de chacun et de leur niveau de capacité dans la maîtrise sphinctérienne.

Vers 18 mois, l'enfant cherche à prendre possession et à dominer peu à peu son propre corps. Il prend plaisir à « contrôler », à « retenir » ou à « lâcher ». Comme dans chaque acquisition, dans cet accès à plus d'autonomie, l'enfant recherche avant tout son plaisir puis naît le désir d'être propre et de faire plaisir à ses parents, aux adultes. Les enfants sont sollicités pour se rendre aux toilettes à certains moments clés tels que avant et après les jeux, les repas, la sieste, les sorties à l'extérieur...

L'équipe répond également aux demandes individuelles. Dans tous les cas, la proposition du « pot » ou des toilettes se fait après en avoir discuté avec les familles, que cette proposition se fasse en parallèle à la maison et à la crèche, dans une continuité.

Il est aussi important de relativiser et d'accepter les éventuelles « régressions » quant à cet apprentissage, elles sont souvent passagères et parfois nécessaires pour grandir.

Lorsque nous parlons d'apprentissage de la propreté, nous incluons l'hygiène corporelle, le lavage des mains. Cette acquisition est facilitée par le plaisir de l'enfant au contact de l'eau. Les enfants se lavent les mains avant et après les repas, après avoir été aux toilettes, après des jeux plus ou moins salissants...

L'adulte incite les enfants à se laver les mains, accompagne les gestes sans les faire à sa place.

L'autonomie ne se définit pas sur un temps précis, elle est de tous les instants.

L'enfant veut « faire seul », il refuse d'être aidé et en désirant affirmer sa personnalité, il se heurte aux règles que l'adulte lui pose.

Mais être autonome ne signifie pas ne pas avoir besoin de l'autre mais se « débrouiller » avec les autres.



Si l'autonomie occupe une place importante dans le développement de l'enfant, nous devons veiller à ce qu'elle ne soit pas excessive, il faut laisser à l'enfant le temps de se construire. Nous considérons le degré de maturité, les besoins et la demande de l'enfant.

XIII. NOTRE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

1. Les transmissions

Si l'accueil de l'enfant et de sa famille passe d'abord par une rencontre, l'adaptation de l'enfant à la structure s'effectue également au travers d'informations recueillies et retranscrites sur une fiche de liaison. Points essentiels sur ses habitudes, ses repères, ses rythmes personnels... Ces multiples échanges d'informations et de ressentis permettent de faire le lien entre la maison et la structure d'accueil.

Ces transmissions jouent un rôle de relais et se poursuivent au quotidien lors des échanges avec les familles.

Ces transmissions orales et écrites prennent tout leur sens lors de l'accueil du matin et des retrouvailles. A la crèche, des supports servent de liaison où le personnel note des observations. Elles ont trait à tout ce que font les enfants dans la journée. Lors de la séparation, l'équipe accueille l'enfant et sa famille et recueille les informations nécessaires qui permettront aux professionnelles d'accompagner au mieux l'enfant tout au long de la journée. De même, lors des retrouvailles, le personnel relate les transmissions qui ont trait à tout ce que font les enfants dans la journée.

Les temps d'échanges à partir de ces écrits sont des temps privilégiés, des rendez-vous quotidiens. Le professionnel et le parent échangent entre « anecdotes » et informations autour de l'enfant et de son rythme.

2. L'observation

C'est en observant attentivement chacun des enfants que nous pouvons faire connaissance avec chacun d'entre eux.

C'est par l'observation que les professionnels peuvent comprendre et gérer les diverses situations auxquelles ils peuvent être confronté. Grâce à cet outil, nous pouvons analyser les situations et réajuster si nécessaire les propositions faites aux enfants

Nos observations nous permettent d'aménager les espaces de jeux afin de favoriser la vie des enfants à la crèche.

Le personnel dispose de l'observation comme outil de travail essentiel. Partagée et pratiquée en équipe, elle dynamise la cohérence des attitudes professionnelles, facilite les transmissions, favorise la continuité et l'unité dans le travail.

Observer un enfant c'est :

- permettre de repérer certains comportements (agressivité, passivité...)
- être attentif à certaines actions dans des domaines tels que l'autonomie, la communication, la socialisation et la motricité.
- Veiller à l'harmonisation de ces actions en fonction des moyens acquis par l'enfant.
- Evaluer les différents stades du développement de l'enfant.

Une psychologue intervient en immersion une fois par mois dans les 4 crèches de l'association pour soutenir et accompagner les équipes dans leurs pratiques éducatives quotidiennes.

Par son écoute et son observation, elle soutient les professionnelles face aux problématiques rencontrées.



Elle participe aussi trimestriellement aux réunions d'équipe en apportant ses connaissances sur la psychologie de l'enfant et de l'adulte. Lors de ces réunions, elle restitue les temps d'observation qui lui ont permis de mieux appréhender le comportement de l'enfant mais aussi les pratiques pédagogiques des professionnels.

3. L'individualité de l'enfant

Le personnel privilégie l'individualité avec une philosophie d'intervention auprès des enfants, déclinée en dix points :

1. Considérer l'enfant comme une personne et un partenaire
2. Parler à l'enfant à sa hauteur
3. Favoriser son action autonome
4. Assurer à l'enfant des relations affectives stables
5. Développer des moments privilégiés
6. Respecter chaque étape de son développement
7. Placer l'enfant dans des situations motrices qu'il maîtrise
8. Suivre le rythme biologique de chaque enfant
9. Aider l'enfant à résoudre lui-même ses problèmes
10. Accueillir ses parents.

L'individualité est omniprésente en milieu d'accueil collectif et c'est aux professionnels de la laisser s'exprimer et de la respecter.

XIV. EVALUATION DE NOS PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Pour qu'une structure fonctionne, il faut trouver un rythme « en équipe » et préserver la capacité de penser et repenser la pratique.

Travailler en équipe, c'est construire et négocier des objectifs communs, c'est permettre à chaque membre d'intervenir auprès des enfants dans sa spécificité.

Ensemble, les membres de l'équipe proposent et construisent un cadre et des repères qui vont structurer la journée de chaque enfant, leur garantissant sécurité, autonomie et apprentissage. La qualité d'un projet réside surtout sur la démarche collective de questionnements qu'il permet de maintenir.

Il est indispensable de prendre ensemble le temps nécessaire à la réflexion et à l'élaboration du projet.

• **Réunions**

Dans chaque structure, des réunions de travail permettent à toutes les personnes de l'équipe de reconsidérer leurs pratiques professionnelles pour le mieux-être des enfants au quotidien. Elles permettent de réfléchir aux solutions à apporter aux questions et problématiques spécifiques que nous pouvons rencontrer et de partager les difficultés.

D'autres réunions concernent l'ensemble de nos crèches et nous aident à maintenir les rapports qui nous lient, de garantir l'esprit associatif spécifique à BABY NOVARS.

• **Réunions EJE**

Afin d'assurer une continuité et une cohérence du projet pédagogique entre les différentes structures, tous les éducateurs de jeunes enfants de l'association se réunissent, environ une fois toutes les six semaines. Les objectifs principaux de ces réunions sont de créer un lien



entre les crèches, notamment en programmant communément la fête de Noël, le carnaval, les sorties..., assurer un respect et une continuité du projet pédagogique dans chaque structure, travailler en commun sur différents thèmes (propreté, autonomie...), échanger sur les pratiques professionnelles de chacun et travailler sur des projets et thèmes communs afin de proposer différentes activités sur les structures où chaque éducateur est en poste.

- **Entretien d'évaluation**

L'entretien annuel est un acte d'encadrement qui permet à la directrice de la crèche et aux employés de faire le point une fois par an, sur le travail accompli au cours d'un dialogue approfondi.

Il permet à l'employé de situer ses actions dans la structure, de mesurer son efficacité, de savoir ce qu'on attend de lui dans un avenir proche et de réfléchir sur son devenir professionnel.

Il permet au responsable d'approfondir la connaissance qu'il peut avoir des membres de son équipe. L'entretien met en évidence les points forts, les difficultés, les souhaits, détecte les potentiels inutilisés et met à jour les bonnes idées discrètes.

Cet entretien est l'occasion de vérifier la bonne maîtrise du poste occupé et de fixer des objectifs pour l'année à venir.

Ce temps partagé est très important, il doit être préparé des deux côtés et se dérouler dans un esprit de dialogue ouvert et constructif.

- **Entretien professionnel**

Côté salarié : L'entretien professionnel est une démarche constructive qui permet au salarié de faire part à l'employeur de son projet professionnel et d'exprimer ses besoins en termes de compétences, de faire le point sur les actions de formations suivies, les compétences acquises et celles qui méritent d'être renforcées, et d'avoir une vision plus globale des perspectives d'évolution de l'association.

Côté employeur : L'entretien professionnel est un outil de gestion des ressources humaines qui permet de connaître les projets professionnels et les besoins des collaborateurs pour les faire évoluer, de construire un plan de formation plus efficace, en lien entre les attentes du salarié et de l'employeur, de valoriser et de motiver les équipes.

L'entretien professionnel doit être organisé tous les 2 ans .Un bilan tous les 6 ans récapitule le parcours professionnel du salarié en termes de formation, de certification et de progression salariale ou professionnelle.

- **Accueil des nouveaux membres du personnel**

Le projet d'établissement sert de base de travail pour intégrer plus rapidement de nouvelles personnes dans nos équipes.

Le nouveau professionnel doit prendre connaissance du règlement, des mesures de sécurité, prendre connaissance du projet.

Il observe la démarche des personnes de références avant de s'impliquer lui-même. Il progresse régulièrement vers une autonomie complète et une intégration réussie dans l'équipe.

- **Tutorat**

Il s'agit pour le tuteur d'accueillir la personne en contrat aidé pendant une matinée en duo si possible.



Après l'attribution d'un vestiaire, le tuteur présente la structure, l'équipe et les enfants en vue de son intégration et de son positionnement.

Il lui remet les documents de l'association: projet d'établissement, règlement intérieur, planning, organisation journalière...en lecture accompagnée

Le tuteur précise les connaissances de base du développement psychomoteur du jeune enfant

Le tuteur assure le suivi et la formation de l'employé

- o organise les activités d'apprentissage
- o questionne, explique, montre, mène des activités en duo et laisse progressivement l'employé mener des activités en autonomie
- o guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré
- o explique les risques: règlementation, sécurité...
- o assure l'évaluation des compétences acquises,
- o règle les difficultés éventuelles
- o donne des objectifs de progression

Progressivement, l'employé doit être capable de:

- o garantir la sécurité physique et affective des enfants
- o réaliser les soins d'hygiène et de confort conformément aux protocoles établis
- o avoir acquis les compétences et bonnes pratiques dans la résolution de situations ordinaires (mise en place d'activités simples, encadrer le repas, organiser les changes, les couchers et levers de sieste...)
- o réfléchir et analyser sa pratique
- o respecter le projet éducatif et pédagogique de l'association.

• **Accueil des stagiaires**

Pour faire évoluer nos pratiques et les ajuster régulièrement en fonction de l'évolution des programmes, nous accueillons des stagiaires des différentes écoles professionnelles de Toulouse.

Notre contribution à la formation des futurs professionnels est un gage de sérieux et de compétences reconnu par :

- o l'IFRASS qui nous propose un planning annuel de stages pour les infirmières puéricultrices, les auxiliaires de puériculture, les éducateurs de jeunes enfants.
- o l'institut Saint Simon pour les éducateurs de jeunes enfants

Nous recevons ponctuellement des stagiaires d'autres écoles de la région : diététicienne, psychologue, psychomotricienne, médecin.

Nous participons aussi à la formation obligatoire des assistantes maternelles.

Charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires



PRÉAMBULE

La branche Famille et ses partenaires, considérant que l'ignorance de l'autre, les injustices sociales et économiques et le non-respect de la dignité de la personne sont le terreau des tensions et replis identitaires, s'engagent par la présente charte à respecter les principes de la laïcité tels qu'ils résultent de l'histoire et des lois de la République.

Au lendemain des guerres de religion, à la suite des Lumières et de la Révolution française, avec les lois scolaires de la fin du XIX^e siècle, avec la loi du 9 décembre 1905 de « Séparation des Églises et de l'État », la laïcité garantit tout d'abord la liberté de conscience, dont les pratiques et manifestations sociales sont encadrées par l'ordre public. Elle vise à concilier liberté, égalité et fraternité en vue de la concorde entre les citoyens. Elle participe du principe d'universalité qui fonde aussi la Sécurité sociale et a acquis, avec le préambule de 1946, valeur constitutionnelle. L'article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose d'ailleurs que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous

les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

L'idéal de paix civile qu'elle poursuit ne sera réalisé qu'à la condition de s'en donner les ressources, humaines, juridiques et financières, tant pour les familles, qu'entre les générations, ou dans les institutions. À cet égard, la branche Famille et ses partenaires s'engagent à se doter des moyens nécessaires à une mise en œuvre bien comprise et attentionnée de la laïcité. Cela se fera avec et pour les familles et les personnes vivant sur le sol de la République quelles que soient leur origine, leur nationalité, leur croyance.

Depuis soixante-dix ans, la Sécurité Sociale incarne aussi ces valeurs d'universalité, de solidarité et d'égalité. La branche Famille et ses partenaires tiennent par la présente charte à réaffirmer le principe de laïcité en demeurant attentifs aux pratiques de terrain, en vue de promouvoir une laïcité bien comprise et bien attentionnée. Élaborée avec eux, cette charte s'adresse aux partenaires, mais tout autant aux allocataires qu'aux salariés de la branche Famille.

ARTICLE 1

LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE

La laïcité est une référence commune à la branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

ARTICLE 2

LA LAÏCITÉ EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETÉ

La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine, qui promeut la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. Elle a pour vocation l'intérêt général.

ARTICLE 3

LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La laïcité a pour principe la liberté de conscience. Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 4

LA LAÏCITÉ CONTRIBUE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ET À L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS

La laïcité contribue à la dignité des personnes, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'accès aux droits et au traitement égal de toutes et de tous. Elle reconnaît la liberté de croire et de ne pas croire. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

ARTICLE 5

LA LAÏCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTÈGE DU PROSÉLYTISME

La laïcité offre à chacune et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

ARTICLE 6

LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITÉ DES SERVICES PUBLICS

La laïcité implique pour les collaborateurs et administrateurs de la branche Famille, en tant que participant à la gestion du service public, une stricte obligation de neutralité ainsi que d'impartialité. Les salariés ne doivent pas manifester leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses. Nul salarié ne peut notamment se prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche. Par ailleurs, nul usager ne peut être exclu de l'accès au service public en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 7

LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITÉ

Les règles de vie et l'organisation des espaces et temps d'activités des partenaires sont respectueux du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience.

Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur. Pour les salariés

et bénévoles, tout prosélytisme est proscrit et les restrictions au port de signes, ou tenues, manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir, et proportionnées au but recherché.

ARTICLE 8

AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN ATTENTIONNÉE

La laïcité s'apprend et se vit sur les territoires selon les réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres. Ces attitudes partagées et à encourager sont : l'accueil, l'écoute, la bienveillance, le dialogue, le respect mutuel, la coopération et la considération. Ainsi, avec et pour les familles, la laïcité est le terreau d'une société plus juste et plus fraternelle, porteuse de sens pour les générations futures.

ARTICLE 9

AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN PARTAGÉE

La compréhension et l'appropriation de la laïcité sont permises par la mise en œuvre de temps d'information, de formations, la création d'outils et de lieux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la branche Famille et ses partenaires. La laïcité, en tant qu'elle garantit l'impartialité vis-à-vis des usagers et l'accueil de tous sans aucune discrimination, est prise en considération dans l'ensemble des relations de la branche Famille avec ses partenaires. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement conjoints.



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

